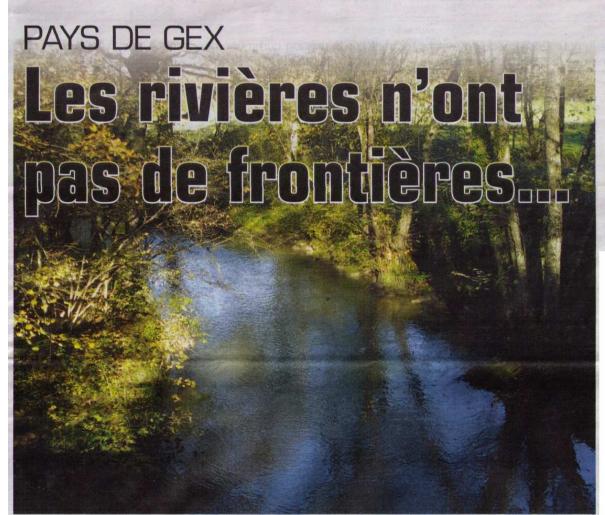


LUNDI 12 NOVEMBRE 2012 N° 10 ◆ PETITES ANNONCES 04 50 85 11 11 ◆ ANNONCES@VOTREHEBDO.FR ◆ INFO@VOTREHEBDO.FR



vières gessiennes, comme des sans doute partiellement au crédit du premier contrat de en 2001. D'autre part, des blocages ou des divergences demeurent, du fait de réglementations française ou suisse tout autant que de visions

PÊCHE * La situation des ri- différentes. Voilà qui n'augure rien de bon alors que le hommes chargés de les gérer, deuxième contrat de rivières, est quelque peu paradoxale, prévu pour 2014, devrait com-D'un côté, nul ne pourrait mencer à être élaboré. Néannier l'amélioration qualitative moins des initiatives existent. des cours d'eaux transfron- Qu'elles soient le fait d'assotaliers depuis une dizaine ciations de pêche, très actives d'année; un mérite à mettre localement, ou d'élus, qu'importe finalement, l'essentiel étant que la préservation de rivières transfrontalier signé l'environnement piscicole ne tombe pas... à l'eau!

Voir page 2